



Communiqué de presse

Le 30 janvier 2018

L'Uniopss plaide pour une refonte globale des établissements et services à domicile pour personnes âgées

Alors que les établissements et services à domicile pour personnes âgées connaissent d'importants bouleversements et font face à des difficultés durables pour mener à bien leurs missions, l'Uniopss rappelle aux pouvoirs publics l'urgente nécessité de refonder en profondeur le modèle actuel des EHPAD et de l'aide à domicile, afin qu'ils puissent être en mesure de répondre à l'ensemble des nouveaux besoins des personnes accompagnées et aux enjeux de la société face au vieillissement.

Ces dernières années, le secteur de l'hébergement pour personnes âgées a subi de profondes transformations : augmentation du nombre de personnes accueillies, changement de profil du public, diminution des durées moyennes de séjours... Autant d'éléments qui ont profondément transformé les projets des établissements.

Les niveaux de dépendance et l'accroissement des besoins de soins notamment, sont tels qu'ils conduisent inévitablement à un phénomène de médicalisation des EHPA en EHPAD et à de nouvelles missions que les établissements n'ont pas les moyens, ni financiers ni humains, d'assumer. Ces contraintes budgétaires croissantes qui pèsent sur les établissements entraînent parallèlement de lourdes conséquences, à la fois sur les conditions de travail des professionnels et sur l'augmentation du reste à charge pour les personnes et leurs familles.

Au regard de ces constats, il est urgent de construire une offre globale, cohérente et structurée de l'ensemble du secteur social, médico-social et sanitaire afin de pouvoir proposer aux personnes un accompagnement de qualité permettant l'intervention graduée des équipes de tous les secteurs, du domicile jusqu'à l'établissement.

Face à la croissance des besoins dans le secteur, l'insuffisance des moyens pour les personnes âgées est patente, que ce soit en établissement ou à domicile. Les associations sont souvent fragilisées et les professionnels sous tension. L'Uniopss, qui réunit les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social, a régulièrement rappelé ces dernières années cet état de fait aux ministres en charge des personnes âgées, au Conseil de la CNSA et aux parlementaires de notre pays.

Il est urgent qu'une réponse soit apportée aujourd'hui : le secteur associatif de la solidarité est prêt à faire des propositions d'évolution de l'offre d'accompagnement en direction des personnes âgées, si les pouvoirs publics s'engagent dans une politique ambitieuse pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Contact presse : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr